



FICHE SYNDICALE PROF D'EPS ACCES CLASSE EXCEPTIONNELLE 2021

NOM

NOM DE NAISSANCE (pour les femmes mariées) :

PRENOM

Date de naissance :

Sexe :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :

Code postal—Commune :

.....

Courriel :

ACADEMIE D'AFFECTATION :

Vous êtes en poste
(entourez votre situation)

CLG	LYCEE	LP	EREA	UNSS	FFSU	Fiche et pièces à renvoyer au SNEP-FSU académique ou territorial.
TOM COM	ENS. SUP.	MS	CPD	Détaché(es)	Autres :	Les collègues en TOM, COM, en position de détachement effectuent leur envoi au SNEP-FSU National.

Votre affectation précise

	Code établissement :
--	----------------------

Exercez-vous en établissement Educ. Prioritaire OUI NON
si oui depuis quelle date :

Si vous n'exercez pas en éducation prioritaire y avez-vous exercé ?

OUI NON

si oui : de l'année à l'année

Date d'accès à la hors classe :

Date d'entrée dans le corps en :

(entourez)

<input type="checkbox"/> par concours	<input type="checkbox"/> par liste d'aptitude	<input type="checkbox"/> par détachement
---------------------------------------	---	--

Echelon de la Hors Classe détenu au 31 août 2021 :

Ancienneté dans l'échelon au 31 août 2021 :

Jour :	Mois :	Année :
--------	--------	---------

Date prévue de départ en retraite :

Avez-vous eu connaissance des avis ? :

- Du chef d'établissement : OUI NON

- Avez-vous contesté cet avis ? : OUI NON

- De l'IA-IPR d'EPS : OUI NON

- Avez-vous contesté cet avis ? : OUI NON

1) Ancienneté dans la plage d'appel :

Pour la campagne 2021, il est tenu compte de l'échelon au 31 août 2021 au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi et de l'ancienneté conservée dans cet échelon à la même date.

Etes vous éligible au vivier 1 ? (il n'y a plus de nécessité de candidater)

si au moins 3ème échelon hors classe et 8 années de fonctions accomplies dans des conditions d'exercice difficiles ou sur des fonctions particulières, de manière continue ou discontinue)

OUI NON

Si oui, remplissez le tableau ci-dessous :

Fonctions exercées	Dates de début et de fin de fonction
Affectation en établissement classé éducation prioritaire	
Affectation dans l'enseignement supérieur	
Directeur ou directeur adjoint de service déptal ou régional UNSS	
Conseiller pédagogique auprès des IEN chargés du 1 ^{er} degré	
Formateur académique (CAFFA ou FA en IUFM/ESPE avant D. 20/07/2015)	
Référent auprès des élèves en situation de handicap (D 351-12 à D351-15 du code de l'éducation)	
Tuteur des personnels stagiaires enseignants de l'EN	

2) Appréciation du recteur :

Excellent	140 points
Très satisfaisant	90 points
Satisfaisant	40 points
Insatisfaisant	0 point

En cas d'appréciation « Insatisfaisant », l'ancienneté dans la plage d'appel n'est pas valorisée.

Total 1 + 2 : points

N° de carte syndicale SNEP-FSU :

Date remise cotisation :

Nom figurant sur la carte :

**Joindre les copies du CV-Iprof et de l'arrêté de reclassement
PPCR + 2 timbres au tarif en vigueur (sans les coller)**

IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNEP-FSU et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNEP-FSU de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU, 76, rue des Rondeaux, 75020 Paris ou à ma section académique.

Date : Signature :

